

Politiques fédératrices et enjeux de territoire :

les universités ouvertes et à distance européennes à l'heure de l'éducation 4.1

Emilie Remond

*emilie.remond@univ-poitiers.fr, TECHNE, EA 6316, Université de Poitiers

Résumé :

À travers l'analyse de discours institutionnels, nous tenterons de définir les mutations actuelles des politiques de l'Union Européenne en matière d'enseignement ouvert et à distance. Pour ce faire, nous nous appuierons sur un corpus de deux communiqués de l'European Association of Distance Teaching Universities (EADTU). Cette analyse permettra de relever quelques stratégies clés d'évolution des universités ouvertes et à distance de l'Union Européenne. L'attention portée à l'usage de certains mots ou expressions (« empowerment » ou « think tank ») conduira à nous interroger sur des stratégies plus implicites.

Le travail permettra de proposer un possible enrichissement des marqueurs d'industrialisation de la formation (Moeglin, 2016). Lors de l'analyse, les marqueurs que sont la rationalisation, la technologisation et l'idéologisation se sont révélés particulièrement pertinents pour rendre compte des mutations en cours. Cependant, le recours à des experts sert également à légitimer les politiques et témoigne d'une évolution des stratégies d'idéologisation des acteurs. Les discours étudiés manifestent l'importance de la territorialisation à travers des politiques d'harmonisation, de fédération et de mutualisation via les plateformes numériques.

À l'ère de la globalisation et de l'éducation 4.1, les universités ouvertes et à distance européennes servent ainsi les intérêts de l'Union Européenne en participant à la construction d'un territoire conquérant.

Summary :

Through the analysis of institutional discourses, we will try to define the current changes in European Union policies in open and distance learning. To this end, we will rely on a corpus of two announcements from the European Association of Distance Teaching Universities (EADTU). This analysis will highlight some key strategies for the evolution of open and distance universities in the European Union. Attention will be paid to the use of particular words or expressions ("empowerment" or "think tank") which will lead us to question implicit strategies.

The work will enable us to propose a possible enrichment of the markers of education development (Moeglin, 2016). In the analysis, the markers of rationalization, technologization and ideologization have proved particularly relevant to report on ongoing changes. However, experts are also used to legitimize policies. This reflects a shift in actors' ideological strategies. The discourses studied shed light on the importance of territorialisation through harmonization, federation and pooling policies via digital platforms.

In the era of globalization and education 4.1, European open and distance universities have served the interests of the European Union by participating in the construction of a conquering territory.

Mots-clés :

universités ouvertes et à distance ; industrialisation de la formation ; analyse de discours institutionnels ; politiques européennes ; territorialisation

Introduction

L'intérêt que manifeste l'Europe pour la formation ouverte et à distance remonte au début des années 1970. Ce type d'éducation semble alors répondre aux besoins nouveaux de formation des travailleurs.

De nos jours, ces ambitions restent d'actualité, comme en témoigne, par exemple, le premier objectif du cadre stratégique de la Commission Européenne pour l'éducation et la formation à l'horizon 2020 : « faire de l'apprentissage tout au long de la vie et de la mobilité une réalité¹ ». Cependant, à l'ère de l'éducation 4.1, de quelle manière évoluent les universités ouvertes et à distance européennes ? Comment qualifier les politiques actuelles ? Quels en sont les enjeux ?

Ces questions seront traitées sous l'angle de l'analyse des discours institutionnels. Nous porterons ainsi attention à deux communiqués récents diffusés par l'EADTU, l'Association Européenne des Universités à Distance. Ces deux communiqués de 2015 et de 2016 ont été retenus pour plusieurs raisons. Très similaires dans leur structure et leur propos, ils révèlent une forme de stabilisation des énoncés, typique de discours institutionnels qui visent l'adhésion des acteurs (Krieg-Planque, 2012). Ils marquent également un tournant avec la présentation de nouveaux dispositifs annonçant une redéfinition des modèles de formation à distance : en particulier, l'accent porté sur les MOOC et sur la diffusion de programmes d'enseignements courts.

Après avoir rappelé les enjeux méthodologiques de l'analyse des discours institutionnels, nous nous intéresserons à l'Association Européenne des Universités à Distance (l'EADTU). Nous présenterons ensuite quelques résultats issus de l'analyse de deux communiqués émanant de cette institution.

Méthodologie

La méthodologie adoptée relève de l'analyse du discours. Ce dernier se manifeste à travers des faits de langue qui apparaissent comme des « systèmes d'explication politique et sociale » (Krieg-Planque, 2007 : 68). S'intéresser aux faits de langue signifie porter une attention particulière à des formes, des marques, des signes, des procédés, des opérations, mais aussi aux manifestations du sujet dans son énoncé, à ses stratégies argumentatives... Il s'agit donc d'une démarche particulière, « fondée sur du linguistique, mais qui insiste sur le lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et eux qui les énoncent et les interprètent », (Bonnaïfous ; Krieg-Planque, 2013 : 223). Ainsi, « la démarche portée par l'analyse du discours consiste plutôt à produire un point de vue particulier sur le monde social pour proposer [...] des modes de compréhension de ce monde », (Krieg-Planque, 2012 : 47). Pour comprendre ce monde, nous « tirerons le fil des mots » en les

¹ Voir à ce propos : http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework_fr, consulté le 22/09/2018.

interprétant à l'appui d'informations issues du site de l'EADTU. Nous nous intéresserons en particulier aux dispositifs mis en avant dans les deux discours : le portail MOOC OpenupEd et le programme EMPOWER.

Dans le cas du discours institutionnel « apparemment univoque, homogène, [...], prescriptif et normatif » (Oger, Ollivier Yanniv, 2003), la notion de « formule » se révèle particulièrement pertinente. Nous en retiendrons la définition d'Alice Krieg-Planque : « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2009 :7). A travers les mots qu'elle emploie, l'institution se définit tout en légitimant ses positions. Dans ce cadre, la notion de formule apparaît comme un mode d'approche du discours intéressant « au-delà de la détermination de telle ou telle unité comme étant des formules » (Krieg-Planque, 2012 : 114).

Selon l'approche formulaire décrit par Alice Krieg-Planque, nous nous intéresserons à quelques syntagmes récurrents et signifiants dans les deux discours : « flexibilité, « *empower* », « *think-tank* ». Ces mots seront interrogés dans leur contenu implicite, entendu « comme étant la partie de l'énoncé qui ne constitue pas *en principe* et *en apparence* l'objet premier et véritable du dire », (*ibidem* : 119).

Les résultats de l'analyse seront ensuite mis au regard des marqueurs d'industrialisation (Moeglin et al, 1998 : Moeglin, 2016) permettant de décrire les processus d'évolution de la formation ouverte et à distance en Europe.

L'EADTU : une association leader de la FOAD en Europe

Créée le 23 janvier 1987 à Heerlen, au Pays-Bas, par les principales institutions d'enseignement à distance d'Europe, l'EADTU compte alors parmi ses membres « onze établissements d'enseignement supérieur à distance, à but non lucratif, situés dans dix pays d'Europe Occidentale », (Peraya, Hässig, 1993 : 11).

Fondée à l'origine pour favoriser la coopération entre les organisations européennes de l'enseignement supérieur, ses activités se sont intensifiées : promotion de l'enseignement supérieur à distance européen, soutien aux collaborations transnationales, refonte de la pédagogie distancielle et organisation de projets communs en coopération avec les autorités européennes, (Acheré, 2014). L'association compte aujourd'hui 14 membres, dont l'Anadolu University et la faculté d'éducation ouverte et à distance de l'Université d'Istanbul.

Considérée comme l'association institutionnelle leader en Europe dans l'enseignement supérieur « *en ligne, ouvert et flexible*²», elle se présente comme au cœur du programme de modernisation des universités européennes. Couvrant toute l'Europe, l'EADTU est considérée comme un partenaire clé de la Commission européenne sur les questions touchant l'enseignement supérieur à distance.

Tous les ans, l'EADTU organise une conférence touchant à l'éducation en ligne, ouverte et flexible. Cet évènement auquel sont conviés les universités membres et les partenaires est l'occasion de présenter les orientations politiques de développement à l'échelle européenne. Un message portant chaque année le nom du lieu de la conférence est mis en ligne³ : « le message d'Hagen » en 2015 ou « le message de Rome » en 2016 pour ne prendre en exemple que les

² Notre traduction. Voir la présentation de l'Association sur son site : <http://eadtu.eu/about-eadt/about-eadt> , consulté le 20/09/2018.

³ Voir : <http://conference.eadt.eu/previous-conferences>, consulté le 23/05/2017.

deux messages concernant notre étude⁴. Selon Alice Krieg-Planque, « *les noms propres d'événements constituent un type de contexte remarquable de la formule. Dans la narration publique, celle-ci est présentée selon une trajectoire ascendante parallèle à celle d'événements que dénomment des toponymes en emploi événementiels, comme le sont fréquemment les noms de sommets et de conférences* », (Krieg-Planque, 2010 : 11). Ainsi, les intitulés de ces messages portant le nom du lieu de la conférence ne sont pas anodins. Ritualisés, ils contextualisent le discours dans lequel les formules apparaissent et lui confèrent une dimension solennelle. Ces intitulés récurrents invitent à considérer le discours qu'ils portent comme des déclarations magistrales et indubitables. Ils portent également une dimension politique, comme en témoigne le rapprochement possible avec des expressions du type « les accords de Schengen », « les accords de Maastricht », ou, pour revenir à notre sujet, « la stratégie de Lisbonne » ou « le processus de Bologne ».

Les messages d'Hagen et de Rome : définition du rôle des universités ouvertes et à distance du XXI^{ème} siècle

Messages d'Hagen et de Rome : « une politique visionnaire » misant sur la formation professionnelle et continue via le numérique

Si l'organisation du message de Rome (d'octobre 2016) diffère de celui d'Hagen (de novembre 2015), les contenus en sont identiques. Ainsi, les axes développés d'une année sur l'autre n'ont pas évolué, montrant ainsi une politique cohérente et bien définie. Le message d'Hagen aborde successivement six points. Cinq de ces points sont repris l'année suivante, en les prolongeant.

Tout d'abord, le message d'Hagen commence avec la même idée qui clôt justement le message de Rome un an plus tard : le paysage pédagogique se redessine. Ces nouveaux usages impacteront le système d'enseignement supérieur dans trois domaines : l'hybridation progressive des universités traditionnelles, l'accentuation des besoins et des demandes en formation continue et professionnelle, envisageable pour tout salarié grâce à la flexibilité d'Internet ; et enfin l'éducation comme bien public émancipateur, à travers les Open Educational Resources⁵ (OER) et les Massive Open Online Courses (MOOC).

Ces trois piliers constitueront les missions des universités du XXI^{ème} siècle, précise le message d'Hagen, ce qui contraindra les gouvernements nationaux à mener des politiques volontaristes en la matière. C'est sur ce dernier point que revient le message de Rome, un an plus tard, en avançant un argument économique. Les inégalités de financement entre universités européennes constituent effectivement un obstacle à un développement homogène entre les différents pays d'Europe. Pour pallier le problème, les fonds structurels devront servir les programmes d'innovation à l'échelle européenne. Les gouvernements nationaux doivent accompagner ces politiques, en soutenant le leadership institutionnel en matière d'innovation.

Cette position consiste tout d'abord à promouvoir la formation des enseignants en matière de pédagogie numérique dans la perspective de production de cours en ligne. Il s'agit ensuite d'encourager la mise en place de plateformes collaboratives. Il faudra enfin mesurer l'impact des enseignements numériques.

« Les programmes d'apprentissage courts » : vers une fusion de la formation continue ?

⁴ Communiqués disponibles sur : <https://conference.eadtu.eu/previous-conferences> , consulté le 30/09/2018.

⁵ Ressources Éducatives Libres en français.

Le second axe abordé dans le message d'Hagen, et repris à Rome, concerne la mise en œuvre imminente de « *short learning programmes* » (des programmes d'apprentissage courts), mesure déjà annoncée au sommet de 2015⁶. Lors de cet événement, l'EADTU avait préparé un protocole d'accord entre les universités européennes d'enseignement à distance visant à promouvoir des programmes d'apprentissage courts dans leur offre éducative et à collaborer à leur développement et à leur diffusion. Pour l'EADTU, ces programmes éducatifs courts (que l'on retrouve dans les textes sous l'acronyme SLP⁷) répondent aux besoins d'un enseignement supérieur flexible, notamment dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les collaborations entre universités européennes seront accrues : reconnaissance mutuelle des modules et des cours, élaboration de programmes conjoints permettant la délivrance commune de diplômes ou de certificats, mobilité... Enfin, ces programmes permettent de renforcer les relations université-entreprise.

L'accord est signé le 20 avril 2016⁸ et est donc en vigueur en octobre 2016 au moment du message de Rome qui en développe la mise en œuvre. Tout d'abord, les SLP répondent à une demande de formation professionnelle continue, qui devrait être validée selon un cadre de qualifications européen. Les institutions sont invitées à reconnaître la participation aux MOOC, l'apprentissage préalable et l'expérience professionnelle comme parties intégrantes du programme. Les crédits obtenus lors de ces « programmes d'apprentissage courts » doivent pouvoir être intégrés par la suite dans la construction d'un parcours diplômant. Cette vision, à laquelle ont adhéré par convention les universités ouvertes membres de l'EADTU en avril 2016, suppose de concevoir des parcours nouveaux adaptés à ces dispositions, de reconnaître mutuellement les modules et les cours de ces programmes, qui peuvent être développés conjointement lors de mobilités. Enfin, l'élaboration et la diffusion des SLP devront se faire avec de nouveaux partenaires tels que les entreprises, les services publics et les instituts de recherche.

MOOC et OpenupEd : diffusion d'une éducation ouverte à échelle européenne

Suite à la présentation des « *short learning programs* », le message d'Hagen enchaîne sur les cours en ligne ouverts et massifs, les MOOC. Après avoir rappelé en termes valorisants le principe de ces formations, le message d'Hagen défend l'usage de ces dispositifs au sein des institutions. L'argument principal repose sur un principe cher aux universités ouvertes : celle de l'ouverture par la démocratisation du savoir vers les citoyens. En outre, cette diffusion libre du savoir permettra de transférer des connaissances tout en valorisant l'innovation. Enfin, les MOOC viendront en complément des formations diplômantes. Le message d'Hagen développe ensuite les aspects économiques liés à ces nouveaux supports. Tout d'abord, le modèle est arrivé des États-Unis, précise le texte, en diffusant de façon massive des cours en langue anglaise. Ce constat invite les pays européens à répondre, en développant, diffusant et utilisant des MOOC créés par les universités de l'Union. Cette action suppose d'organiser la diffusion de MOOC au sein de plateformes nationales et de mettre en œuvre un usage national et régional des MOOC, en particulier dans le cas de l'éducation ouverte et d'une formation professionnelle et continue flexible. Afin de tenir compte de besoins contextuels, la réussite des MOOC dépendra également des réseaux professionnels, des structures régionales, des villes et même de

⁶ Pour plus d'informations, voir <https://eadtu.eu/news/20-general-news/258-eadtU-summit-2017>, consulté le 23/09/2018.

⁷ Pour Short Learning Programm

⁸ Voir à ce propos le communiqué de presse mis en ligne par l'EADTU :

https://eadtu.eu/images/Photos_Summit/2016_-_Draft_Press_Communiq%C3%A9_SLPs_2.pdf, consulté le 23/09/2018.

l'implication de la société civile. Le message d'Hagen précise alors que tous ces questionnements sont abordés dans OpenupEd.

OpenupEd est un portail de MOOC créé par l'EADTU et se considérant actuellement comme la seule initiative pan-européenne visant la diffusion de MOOC. Lancée en 2013, elle a bénéficié du soutien de la Commission européenne. OpenupEd propose des MOOC en 13 langues européennes et en arabe⁹. Si ce portail est apparu en Europe, OpenupEd se décrit comme ayant une portée mondiale, en citant, par exemple, des collaborations avec l'UNESCO en Afrique et en Asie¹⁰.

Reprenant un an plus tard l'argumentaire sur les MOOC, le message de Rome précise le statut et le rôle d'OpenupEd. Ce portail doit permettre la collaboration entre plateformes européennes telles que FutureLearn, initiative de l'Université Ouverte de Grande-Bretagne ou FUN, la plateforme nationale française, tout en renforçant leur dimension européenne.

L'objectif est également d'amener aux MOOC les universités d'Europe centrale dans lesquelles les usages sont encore timides. Finalement, l'initiative vise à créer un consortium européen de production, de diffusion et d'utilisation de MOOC.

Empowerment, think-tank et expertise : accompagner les universités ouvertes dans leur transition

OpenupEd n'est pas la seule initiative connexe de l'EDTU, qui propose également un programme d'accompagnement à la transition numérique baptisé EMPOWER. Ce projet, réalisé dans le cadre du programme Erasmus +, bénéficie du soutien de la Direction Générale de l'Éducation et de la Culture de la Commission européenne. Il se présente comme une réponse aux priorités de la Commission européenne pour l'Europe à l'horizon 2020. Afin d'imaginer l'avenir de l'enseignement supérieur, EMPOWER possède également un *think-tank* mis au service des institutions.

Le message d'Hagen développe l'ensemble des services qu'il propose tandis que le message de Rome s'ouvre sur sa présentation. Ainsi, le programme EMPOWER aide à l'accélération des recommandations européennes dans la mise en œuvre des nouveaux modes d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements supérieurs européens. Pour ce faire, il s'appuie sur les compétences de membres de l'EADTU, constitués de douze groupes d'experts qui collaborent avec des groupes de recherche des universités membres. Le message d'Hagen annonce alors la mise en place prochaine d'actions pilotes, à travers des séminaires de formation. Une analyse des besoins préalable permettra d'offrir des expertises *in situ* pour les universités s'engageant dans la voix de l'innovation.

Think-tank : un dispositif visant la légitimation

Le vocable retenu par ce programme, de son nom « EMPOWER » à la description de ses activités comme le « *think-tank* », invite ici à une digression explicative et analytique. Ainsi, selon Desmoulin (2014 : 201) les *think tank* peuvent être décrits comme des « *lieux où s'effectuent ou bien sont financés des travaux visant à formuler des analyses rigoureuses sur des problématiques ayant un lien avec la chose publique, mais aussi des propositions*

⁹ L'offre en langue arabe révèle des stratégies liées à la construction d'un espace économique euroméditerranéen.

¹⁰ Voir l'histoire de OpenupEd sur son site Internet, <http://www.openuped.eu/95-evolution-of-openuped>, consulté le 24/05/2017.

innovantes immédiatement applicables » (Desmoulins, 2014 : 201). Les experts issus de ces groupes visent ainsi à participer « *aux débats dans l'espace public, et [...] aux processus de décision* » (Desmoulins, *ibidem*). Ils empruntent alors des moyens d'actions semblables à ceux des lobbyistes. Ils ne soutiennent cependant pas d'intérêts privés et s'attachent plutôt à répondre à des commandes institutionnelles ou politiques. Cependant, si « *le think tank est [...] revendiqué par un nombre croissant d'organisations, [...] deux thématiques occupent l'espace des débats académiques et des débats politiques* » (Desmoulins, 2016). D'une part, les think tanks sont envisagés comme « *une ouverture des processus de décisions [conduisant à leur] démocratisation* » (*ibidem*). Mais, dans ce cas, « *permettent-ils de compléter des sources internes incomplètes voire défaillantes dans un contexte de technicité accrue et donc de contribuer à la rationalisation des processus de décision ? [...] Ou bien encore ne participent-ils qu'à la diffusion, l'explicitation et la légitimation des politiques publiques ?* » D'autre part, les débats portent « *sur l'influence des think tanks, les outils et les stratégies d'influence, les fenêtres d'opportunité et les conditions de l'influence* » (*ibidem*). Face à ces deux thématiques, une hypothèse est avancée, celle selon laquelle le développement de ce type de structure serait le signe d'une crise des institutions politiques, désormais contestées et qui ne permettent plus le rassemblement.

Ainsi, à l'heure d'une Europe parfois contestée et divisée, le *think-tank* du programme EMPOWER peut apparaître comme un moyen de faire adhérer les universités ouvertes et à distance européennes aux décisions de rationalisation et de technologisation envisagées par la refonte de la formation professionnelle continue.

Empower : un terme décrivant un pouvoir ambigu

Des questionnements du même ordre apparaissent à l'examen du terme « *empower* ». Le verbe « *empower* » et son substantif « *empowerment* » sont des termes anglais clairement connotés. Lié au féminisme, au mouvement *black power* ou encore au gandhisme, l'*empowerment* renvoie à l'idée de la capacité des individus ou des collectivités de s'affranchir d'une dépendance sociale, morale ou intellectuelle. Les individus sont ainsi perçus comme participant pleinement aux décisions les concernant. Pour cette raison, « *la notion d'empowerment occupe une place de choix dans la rhétorique contemporaine des organisations internationales* », (Calvès, 2009: 736). Analysant minutieusement les discours contemporains sur le développement, Anne-Emmanuèle Calvès (2009) montre alors comment l'*empowerment* est passé de la mobilisation politique venant de la base et visant un renversement du pouvoir au sein de structures inégalitaires à un concept « *vague et faussement consensuel* » servant à « *légitimer les politiques et les programmes de développement top-down existants* ».

À l'heure où des discours nationalistes laissent entendre une mainmise de Bruxelles sur les décisions nationales, le recours à des *think tank* pourrait indiquer la volonté des universités ouvertes d'être actrices de leur destin. Il pourrait également révéler une rhétorique visant l'adhésion à des mesures politiques par idéologisation. Ni le message d'Hagen ni celui de Rome ne laissent entrevoir des éléments de réponse sur ces points. Cependant, l'un comme l'autre envisagent la fédération des institutions dans la perspective d'application des politiques de l'union européenne à horizon 2020.

Bilan des messages d'Hagen et de Rome : mobilisation, territorialisation, globalisation

L'analyse des messages d'Hagen et de Rome conduit à repérer trois axes stratégiques de développement des universités ouvertes et à distance européennes. Tout d'abord, en accord

avec leur mission originelle, les universités ouvertes et à distance visent en priorité la formation professionnelle continue. Cependant, cette formation subit des évolutions majeures qui en redéfinissent les contours et les modalités : création de programmes d'apprentissage courts donnant lieu à l'obtention de crédits, renforcement du lien avec les entreprises, et surtout uniformisation à travers l'élaboration de programmes communs, l'équivalence et la reconnaissance à échelle européenne. Ces évolutions sont justifiées par le besoin de structurer la formation pour les besoins du marché du travail européen.

La question de la production et de la diffusion des MOOC apparaît également comme un axe majeur des discours étudiés. Les acteurs sont encouragés à produire des MOOC *made in Europe*, en les diffusant sur les plateformes nationales et sur le portail européen de l'association. L'EADTU souhaite visiblement se positionner sur ce créneau, en centralisant les initiatives et les débats à travers le projet OpenupEd.

Enfin, les collaborations de tout ordre sont encouragées. Cependant, elles doivent s'appuyer sur les dispositifs européens, qui en fixent les modalités et les objectifs dans une perspective de construction et de structuration européenne. Le programme EMPOWER a été conçu dans ce but.

La formulation de ces trois points invite à quelques remarques. Tout d'abord, le terme « flexible » est récurrent dans les deux discours. Il apparaît ainsi à sept reprises dans le discours d'Hagen et à cinq reprises dans le discours de Rome. La flexibilité permise par l'organisation distancielle et les dispositifs technologiques apparaît donc comme un argument de poids. Adaptée au public ciblé, elle offre une souplesse qui permet de s'adapter à la formation professionnelle continue. Cette flexibilité est complétée par une adaptation des offres à la situation des publics, du réfugié au travailleur en reprise d'études. Les MOOC sont un exemple clef de cette souplesse et de cette adaptation. En outre, la mise en réseau apparaît primordiale. Cette idée traverse l'ensemble des deux discours. Les universités ouvertes et à distance disséminées sur le territoire apparaissent comme des organes locaux opérant les politiques de l'Union Européenne.

Ces deux éléments (flexibilité et mise en réseau) nous paraissent symptomatiques d'un nouveau paradigme technologique tel que le décrit Manuels Castells (1999). Ce dernier évoque « *l'émergence d'une nouvelle forme d'organisation sociale et professionnelle fondée sur les réseaux et instrumentée par les technologies de la communication. [Ainsi], les nouvelles technologies [...] changent fondamentalement les relations de travail et les processus de production en induisant une organisation flexible et une individualisation du travail* » (Castells, 1999). Dans nos sociétés, une nouvelle économie émerge que le chercheur qualifie d'« *informationnelle* ». La source de productivité serait alors directement liée à la capacité de générer des savoirs utiles et de traiter efficacement l'information. En effet, l'information permet de s'ajuster aux évolutions permanentes de la demande et de la technologie au sein d'un environnement économique de plus en plus localisé. Cette économie fonctionnerait en réseaux, qui « *permettent de réunir les ressources de différentes unités et de les concentrer sur un projet économique particulier sans perte de flexibilité* », (*ibidem*).

Si le terme « flexibilité » apparaît comme un mot clef dans les deux discours étudiés, il révèle une évolution dans les modes de fonctionnement pédagogique et organisationnel. Il est également à comprendre dans son interaction avec la mise en réseau demandée aux universités ouvertes européennes. Cette évolution serait comparable au fonctionnement des entreprises soumises à l'économie informationnelle.

Pour susciter l'adhésion des acteurs à ces évolutions, les deux messages d'Hagen et de Rome développent un discours utilitariste lié aux objectifs de la formation professionnelle continue.

Ainsi, nous retrouvons dans les deux messages étudiés les marqueurs clés de l'industrialisation : rationalisation, technologisation et idéologisation. Ils trouvent forme au sein d'une « société de la connaissance » que défendent les universités ouvertes européennes à travers la mutualisation ou la formation continue. Les discours tenus sur les MOOC semblent en particulier cristalliser ces trois marqueurs. Ils permettent tout d'abord une rationalisation des moyens : produits dans une université, ces cours sont mis à disposition du réseau. Ils témoignent d'une technologisation en impactant de la même manière les modes de production des cours. Enfin, les MOOC servent d'exemple emblématique à l'évocation d'une éducation ouverte et accessible à tous.

Cependant, deux éléments importants mis au jour par notre analyse ne semblent pas exactement se rapporter à ces trois marqueurs : d'une part, l'appel à des experts du *think-tank* et d'autre part la forte demande de collaboration à l'échelle européenne. Alors qu'il souligne l'interdépendance des trois marqueurs retenus, Pierre Moeglin se demande s'il d'autres marqueurs ne pourraient pas être sollicités, tels que « *la mobilisation de groupes professionnels spécialisés [... ou] la référence à l'implantation territoriale de ce projet et à son expansion nationale et internationale* », (Moeglin, 2016 : 62).

Ainsi, la spécialisation de groupes professionnels apparaît comme un bon exemple, ce qui peut être le cas avec nos groupes d'experts du *think-tank* répartis en différents thèmes.

En ce qui concerne l'ancrage et le déploiement des mesures sur le territoire européen, il s'agit d'un élément particulièrement fort dans les deux documents étudiés. Ce marqueur de la « territorialisation » est défini par Pierre Moeglin dont les indicateurs pourraient être « *le déploiement de plateformes technologiques locales (technologisation), le lancement de plans régionaux de mutualisation des ressources éducatives (rationalisation) et la diffusion de discours sur des thématiques telles que l'« éducation connectée » (idéologisation)*», (Moeglin, 2016 : 63).

D'une part, les indicateurs décrits par Pierre Moeglin correspondent parfaitement aux éléments relevés (mise en place de plateformes MOOC nationales mutualisées via un portail européen et accompagnées de l'idée d'une éducation numérique libre). D'autre part, les deux messages de Rome et de Hagen sont entièrement tournés dans une perspective de territorialisation : la structuration du territoire européen est au cœur du discours et des mesures annoncées. Nous faisons donc ici le choix non seulement de conserver le marqueur de territorialisation, mais également de le considérer comme un méta-marqueur en ce qui concerne l'analyse des stratégies décrites dans les discours (tableau 1, page suivante).

Tableau 1 : Le territoire européen et l'industrialisation des universités ouvertes et à distance européennes

Meta-marqueur	Marqueurs	Éléments de discours
TERRITORIALISATION Déploiement sur les territoires nationaux dans Une perspective paneuropéenne	Rationalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation - Collaborations à échelle européenne - Flexibilité - Refonte de la formation professionnelle continue (SLP)
	Technologisation	<div style="text-align: center;"></div> <ul style="list-style-type: none"> - Production et diffusion de MOOC via des plateformes et portails MOOC
	Idéologisation	<div style="text-align: center;"></div> <ul style="list-style-type: none"> - Éducation ouverte via le numérique - Discours utilitaire et/ou humanitaire - Appui sur des discours d'experts

Conclusion :

Conscients que notre analyse mériterait d'être étoffée par l'analyse de discours émanant d'autres institutions, elle se s'avère cependant riche. A travers une approche qualitative, elle permet d'apporter des éléments de compréhension des évolutions au moment même où elles se jouent dans les discours des institutions.

En 2017, l'EADTU fêtait son 30^{ème} anniversaire. A cette occasion, c'est au siège de l'Université Ouverte de Grande-Bretagne que la conférence annuelle se tient. Le message de Milton Keynes ne diffère pas des messages d'Hagen et de Rome : importance de l'hybridation dans un paysage pédagogique redessiné par le numérique, mise en œuvre des programmes d'enseignement courts et annonce du lancement d'un consortium MOOC entre partenaires européens et l'EADTU. Mais au moment où la conférence anniversaire de l'EADTU se tient dans ses murs, l'Université Ouverte de Grande-Bretagne, tête de proue de la FOAD en Europe, est en crise. Alors que l'Université Ouverte s'ouvre aux MOOC, elle ferme ses centres régionaux, organise des regroupements d'étudiants et de personnels, augmente ses frais de scolarité et perd des étudiants (Remond, 2017). Dans quelle mesure les évolutions en cours décrites par les discours institutionnels ne révèlent-elles pas une rupture plus profonde ?

Bibliographie

Acheré, C. (2014). Histoire de la Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance (FIED). *Distances et médiations des savoirs*. Consulté le juin 6, 2017, sur <http://dms.revues.org/719>

- Bonnaïfous, S., & Krieg-Planque, A. (2013). L'analyse du discours. Dans S. Olivesi, *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline* (pp. 223-238). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, coll. La communication en plus.
- Calvès, A.-E. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement". *Revue Tiers Monde*, 200(4), pp. 735-749. doi: doi:10.3917/rtm.200.0735.
- Castells, M. (1999). Les incidences sociales des technologies de l'information et de la communication. Dans A. Kazancigil, & D. Makinson, *les Sciences Sociales dans le monde*. Paris : UNESCO édition /éditions de la maison des sciences de l'homme.
- Charlier, J. (2006). Qui veut encore harmoniser l'enseignement supérieur européen ?. *Reflets et perspectives de la vie économique*, tome XLV, (2), 23-30. Doi :10.3917/rpve.452.30.
- Croché, S. & Charlier, J. (2008). AGCS et processus de Bologne : Des modalités différentes d'un même projet de commercialisation de l'enseignement supérieur. *Distances et savoirs*, vol. 6, (1), 13-41. doi:10.3166/ds.6.13-41.
- Desmoulin, L. (janvier 2014). La collaboration au sein des think tanks et leur participation aux débats et processus décisionnels politiques à l'ère du 2.0. Dans *Dossier sur les « Figures de la participation numérique : coopération, contribution, collaboration »*, dossier n°9. Cahiers de la SFSIC.
- Desmoulin, L. (2016). Pour une double lecture institutionnaliste et communicationnelle des formes organisationnelles derrière l'appellation 'think tank'. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (9). Doi :10.4000/rfsic.2095
- Krieg-Planque, A. (2007). Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d'une « manière de faire » en analyse du discours. Dans S. Bonnaïfous, & M. Temmar, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales* (pp. 57-72). Paris : Ophrys
- Krieg-Planque, A. (2009). À propos des « noms propres d'événement. *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 11 | 2009, mis en ligne le 01 mars 2011, consulté le 03 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/759>
- Krieg-Planque, A. (2010). La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. *Langage et société*, 134, (4), 5-29. doi :10.3917/lis.134.0005.
- Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Armand Colin.
- Mœglin, P. (2016). *Industrialiser l'Éducation : anthologie commentée (1913-2012)*. Université Paris 8, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Mœglin, P. (dir.) (1998). *L'industrialisation de la formation - Etat de la question*. Paris : CNDP.
- Oger, C., Ollivier-Yaniv., C. (2003). *Du discours de l'institution aux discours institutionnels : vers la constitution de corpus hétérogènes*. X^o Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003.
- Peraya, D., & Hässig, C. (1993). Conception et production de matériel d'enseignement à distance : étude comparative des pratiques de la FernUniversität (D) et de l'Open universiteit (NL). Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation : Carouge
- Remond, E. (2017). *L'ouverture en question : quand des universités ouvertes se redéfinissent à l'ère de la globalisation numérique*. Sciences de l'information et de la communication. Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis, 2017. Français. <https://www.archives-ouvertes.fr/tel-01687221v1>

- Rusitoru, M-V, Roxin I., Tajariol F. (2016). Les politiques actuelles de numérique éducatif dans l'union européenne. *Revista juridica de los derechos sociales*, Vol.6, N° 2/2016.
- Thibault, F. (2007). Divorcer du technicisme : une histoire de l'enseignement à distance en France. *Distances et savoirs*, 5 (3), pp. 367-391.